

«On ne peut pas accepter que le gouvernement court-circuite les initiatives parlementaires.»

Pierre-Yves JEHOLET, MR

24 textes ont déjà été déposés à la commission de Renouveau démocratique.

Parlement de Wallonie : l'ingérence du gouvernement

REIGA

Renouveau démocratique : le MR veut la fin de la commission

Paul Furlan annonce un décret incluant la suppression de l'effet dévolutif de la case de tête alors que la commission de Renouveau démocratique travaille sur ce dossier. Autoritarisme, dénonce le MR.

• **Martial DUMONT**

«**S**candaleux, irrespectueux du Parlement et des parlementaires.» Le chef de file MR au Parlement Wallon, Pierre-Yves Jeholet, n'a pas de mots assez durs pour qualifier la dernière sortie de Paul Furlan.

Samedi, dans les colonnes de *La Libre*, le ministre des Pouvoirs locaux annonçait un prochain décret concernant les élections communales. Avec, notamment, la suppression de l'effet dévolutif de la case de tête qui, jusqu'à présent, donne aux mieux placés sur la liste électorale, le plus de chance de se faire élire.

Le problème, c'est que ce dossier est l'un des prioritaires de la nouvelle commission parlementaire de Renouveau démocratique.

Du coup, le MR se demande à quoi elle sert encore.

«Après la consultation populaire et le décumul ministre-bourgmestre, la suppression de l'effet dévolutif devait être discuté lors d'une prochaine séance» tonne Jeholet. «On avance dans cette commission. Et que fait le gouvernement

au travers de la proposition de Furlan ? Il saccage le travail parlementaire ! Furlan a sonné le glas de la commission de Renouveau démocratique. C'est une déclaration de guerre à l'égard des parlementaires. Et je vais d'ailleurs demander la fin de cette commission à la prochaine conférence des présidents. Elle ne rime plus à rien. On ne peut pas accepter que le gouvernement court-circuite les initiatives parlementaires.»

Jeholet est d'autant plus furieux que le ministre président Magnette lui-même lui avait précisé la nécessité du travail de cette commission.

«Le gouvernement casse l'élan démocratique. Il fait de l'ingérence, ne respecte pas la séparation des pouvoirs et fait de l'autoritarisme.»

Et le chef de groupe des libéraux de stigmatiser la «malhonnêteté intellectuelle de la proposition de Furlan» :

«Cette suppression, de l'effet dévolutif, c'est une proposition du MR à la base ! Ce n'est pas la première fois que le gouvernement récupère à son compte des propositions de l'opposition. Comme le parcours d'intégration obligatoire, par exemple...»

Cadenasser le débat

Mais quel pourrait être la motivation du gouvernement de couper l'herbe sous le pied du Parlement ? Pour Pierre-Yves Jeholet, c'est évident :

«Le gouvernement wallon veut figer le débat. Dans le texte que nous allions proposer, on allait bien plus loin que la simple suppression de l'effet dévolutif. Ainsi, nous proposons que cette mesure soit d'application pour les élections communales, provinciales mais aussi régionales ! Et nous voulions la fin du système de suppléances. En fait, le gouvernement wallon veut cadenasser la réforme en nous donnant des cacahuètes. S'il ne veut pas qu'on touche à certaines choses, qu'il le dise ! Mais nous, pas question de jouer les marionnettes et de participer à ce cirque. Alors, soit le gouvernement précise que l'annonce de Furlan était personnelle, soit je demande la suppression de la commission de renouveau démocratique qui ne sert plus à rien. Et si elle n'est pas supprimée, le MR n'y participera plus. Après tout, ces débats sur la démocratie pourront très bien se tenir en séance plénière...», conclut Jeholet. ■

«Une circulaire anticumul, vite!»

«**P**aul Furlan veut reprendre la main sur le renouveau démocratique ? Eh bien qu'il commence à régler le problème du cumul entre les fonctions de ministre et de bourgmestre». Voilà le «chiche» que lance Pierre-Yves Jeholet au ministre des Pouvoirs locaux.

Après tout, dit le libéral, pas besoin d'attendre un décret.

«Il faut agir dès maintenant. On peut le faire via une circulaire ministérielle. Qui concernerait également les ministres fédéraux qui sont bourgmestres, pas de problèmes avec ça», juge

Jeholet.

«Il faut interdire aux ministres qui sont bourgmestres en titre de pouvoir porter l'écharpe mayorale ou d'assister aux collèges communaux. On nous dit que c'est bon pour Charleroi ou Namur que les numéros 1 et 2 du gouvernement sont bourgmestres de ces deux villes ? (NDLR : Magnette et Prévot). Peu importe ! Ils doivent se consacrer à 300 % à la Wallonie !»

«Les ministres doivent arrêter de se servir au passage»

Mais, si le Réformateur veut supprimer rapidement ce cumul, c'est aussi et surtout

parce qu'il estime que les conflits d'intérêts entre les deux fonctions sont flagrants.

«Dans le plan Infrastructures qui va rénover les routes wallonnes, 8,7 % de celles-ci concernent les ministres wallons ainsi que le ministre-président de la Fédération et les deux présidents des parlements wallon et de la Fédération. Or, 27,2 % du budget global du plan concernent les communes de ces personnalités ! Il faut arrêter. Les ministres ne peuvent plus se servir au passage de la sorte» tempête Jeholet. «Fini-nissons-en. Et tout de suite !» ■

M. Dum.

COMMENTAIRE

par **Martial DUMONT**

Antirenouveau

Et donc, tout le monde était d'accord ou presque : la commission de Renouveau démocratique allait permettre de rassembler en un seul lieu tous les débats sur les modes de scrutin, la question de la consultation populaire, le cumul, etc. Le Parlement reprenait la main. Parce que c'est là, quoi qu'on en dise, que se situe la véritable émanation du pouvoir populaire. Ce sont les députés que les citoyens wallons élisent, pas les ministres. Alors, quand on nous avait annoncé que les représentants de la démocratie allaient s'occuper de

la manière dont le pouvoir que les Wallons leur confèrent devait être exercé, en dépassant la détestable et traditionnelle participatie, l'espoir avait jailli, vous comprenez. Même si les doutes étaient là. Parce qu'on voyait mal comment, au sein de la commission, les vieilles habitudes politicardes et les intérêts personnels pourraient laisser la place à la noblesse d'une autre politique, plus transparente et plus proche de la population. Sauf que la déception n'est pas venue des rangs des parlementaires mais de l'exécutif.

Certes les débats ont peiné à démarrer au Parlement. Et les propositions arrivent au forceps. Mais que le gouvernement se permette de tacler un dossier d'initiative parlementaire en renvoyant le travail de la commission au rang d'anecdote politique, est un très mauvais signal. Cela donne l'impression que les parlementaires ne sont que des presse-bouton aux ordres ministériels. Et ça contribue à creuser encore un peu plus le fossé entre politique et population. Bref, c'est de l'antirenouveau démocratique.